

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

TELEPHONES: ADMINISTRATION: Main 7464 RECEPTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS

Y VIENDRONS-NOUS ?

L'une des causes du dépeuplement des campagnes canadiennes, disait ici même, M. Jean Dumont, la semaine dernière, c'est la loi ridicule, odieuse, des terres de la Couronne. Mais il y en a d'autres, et notre camarade les indiquait aussi brièvement. Elles sont multiples, et d'ordre économique tout autant que d'ordre social.

BILLET DU SOIR

PAS CANADIEN

Le "Canada", a raison: M. McDougall, le nouveau juge de Hull n'est pas canadien. Il ne l'est pas du moins comme on voudrait qu'il le fût à la feuille aux \$45,000. D'abord M. McDougall est né au Canada et il parle français sans grassement. Deux vices que l'on ne rencontre pas chez les scribes de M. Grandpré-Milo.

UNE FÊTE DE NOËL SOUS JACQUES-CARTIER

Par M. Ernest Myrand (1)

"Une Fête de Noël sous Jacques-Cartier", par Ernest Myrand, m'a fait passer des heures délicieuses. Il m'en reste au cœur un amour plus grand pour mon beau Canada, une admiration plus filiale pour la chevaleresque et douce France, une reconnaissance plus profonde pour "Jésus-Christ, nommé Seigneur et Roi du Canada, avant François Ier".

Le cadeau du Rapide des Chats

Si le Citizen n'exagère pas, cette vente du pouvoir hydraulique du Rapide des Chats par le gouvernement Laurier après qu'il eut été défilé, est une transaction scandaleuse, et M. Monk a bien raison d'en faire le sujet d'une enquête.

La "Montreal Water & Power Co."

M. le commissaire Wanklyn a signalé l'autre jour une clause de la charte de la "Montreal Water and Power Company" qui devrait singulièrement faciliter l'expropriation de cette compagnie par la Ville de Montréal.

Table with 4 columns: Provinces, Pop. rurale, Pop. urbaine, P.C. urbain. Rows include Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Anglaise.

La population rurale est, toutes proportions gardées, moins grande qu'il y a dix années. Aussi faut-il chercher le pourquoi de cette diminution anormale, et quelles causes pourraient la restreindre.

Sur le Pont d'Avignon...

Le "Canada" nous dira-t-il pour quoi le sénateur Belcourt, M. Auguste Lemieux, le frère de Rodolphe, vous savez, — et M. Albéric Parent, trois avocats libéraux, de Hull, ont approuvé la nomination de M. McDougall comme juge?

Le président du Sénat

Le ministère Borden vient de choisir M. le sénateur Landry comme président du Sénat. La nomination est excellente. M. Landry est l'un de ceux qui connaissent le mieux les règlements et la procédure parlementaire.

Le système est mauvais

Dès le mois de mars dernier, M. Monk soumettait aux lecteurs du Devoir les considérations et les chiffres qui faisaient prévoir les déceptions du dernier recensement. Signalant les nombreuses déficiences de notre système d'immigration, le ministre des Travaux Publics montrait que nous ne nous occupions que des gens qui nous arrivaient et que nous oublions de savoir si le Canada ne servirait pas dans une large mesure de grand chemin entre l'Europe et les États-Unis.

M. le sénateur Larivière

M. R. L. Borden a nommé samedi dernier, M. Larivière, sénateur pour la division de St-Basile, Manitoba, en remplacement de feu M. Chevrier. Certains journaux avaient annoncé que le premier ministre donnerait ce fauteuil à un Anglais.

Un maire se suicide

Paris, 23. — On annonce ici que le maire d'Elbeuf, M. Mouchel, s'est suicidé. M. Mouchel, maire et député, était un fort partisan de la municipalisation. Il avait obtenu de municipaliser la compagnie du gaz. Malheureusement, l'entreprise ne fut pas heureuse et l'on arriva à la fin de l'année avec un déficit de 65,000 francs.

La loi du Home Rule

Londres, 23. — John Redmond, chef du parti nationaliste irlandais, a déclaré dans un discours que le bill du Home Rule était non seulement commencé mais sur le point d'être terminé. Il ne peut, dit-il, donner aucun détail, mais en principe a-t-il déclaré les détails du projet seront satisfaisants pour les nationalistes.

Georges PELLETIER.

Georges PELLETIER. Pour certains quartiers, le quartier S-Denis par exemple, la Ville a le droit, par contrat, d'ordonner à la compagnie de poser des tuyaux sur les rues qui s'ouvrent, mais la compagnie n'est tenue de le faire, que si la Ville lui paie tant par pied de tuyau posé, jusqu'à ce que le revenu obtenu par la compagnie sur cette rue soit égal à dix pour cent du coût.

DE 1897 à 1911 inclusivement, disait encore M. Monk, nous avons dépensé de ce chef la jolie somme de \$9,915,562.33.

JEAN DUMONT.

JOSEPH PAQUERET.

Fred. PELLETIER.

Fred. PELLETIER.

LE MONDE POLITIQUE

L'HON. M. R. L. BORDEN PREND QUELQUES JOURS DE REPOS. — UN BANQUET EN L'HONNEUR DE L'HON. M. C. J. DOHERTY. — M. A. MONDOU SERA FETE PAR SES ELECTEURS D'YAMASKA. — M. VILLENEUVE ORGANISERA DEMAIN LE ONZIEME CLUB DE LA DIVISION DE MAISONNEUVE. — NOUVELLES DIVERSES.

M. BORDEN SE REPOSE

Ottawa, 23. — L'honorable M. R. L. Borden est parti samedi pour aller prendre un repos bien mérité. L'endroit où il se retire est connu de quelques amis personnels seulement et il a dû prendre cette précaution pour éviter les nombreuses visites et lettres dont il a été accablé depuis le 21 septembre.

En revenant à Ottawa, M. Borden passera par Halifax où l'appel nominal a lieu le 27 courant. Rien n'indique qu'il y aura contestation dans ce comté.

UN BANQUET A M. DOHERTY

La Société des Jeunes Gens de St. Anne, réunie hier soir sous la présidence de M. Chas. Killoran, a décidé d'offrir un banquet à l'honorable M. C. J. Doherty à l'occasion de son élection au poste de ministre de la justice, au cours d'une réunion de la division aura lieu pour régler les détails de l'organisation.

UN BANQUET A M. MONDOU, M.P.

Vers la fin de novembre, les électeurs du comté d'Yamaska donneront à Guillaume, un diable ou l'honneur et M. A. A. Mondou, leur nouveau député. Nul doute que cette fête sera bien accueillie dans tout le comté, car M. Mondou est tenu en grande estime même chez ses adversaires politiques.

L'HONORABLE M. GRAHAM

Ottawa, 23. — Les libéraux font de grands efforts pour assurer la rentrée de l'honorable George P. Graham à la Chambre et il est probable qu'il sera élu à l'élection suivante par l'hon. Jules Allard. En 1900 il fut défait à l'élection générale pour le comté de Yamaska et battit en huit jours celui qui était député depuis huit ans.

LE NEY-YORK HERALD

Ottawa, 23. — Le bureau du "New York Herald" a formé ses portes, samedi, et M. R. H. Patchin, qui était élu depuis deux ans, est parti pour New York. M. Charles Bishop, correspondant du "Star", de Montréal, à Ottawa, a été nommé à la place de M. Patchin.

UN SIEGE POUR M. WHITE

Peterboro, 23. — J. H. Burnham, député conservateur de Peterboro-Ouest, a télégraphié à M. Borden que son siège est en disposition de l'hon. M. T. White. M. Burnham ajoute qu'il est certain que les conservateurs locaux approuveront son action.

L'HON. L. O. TAILLON

Ottawa, 23. — L'hon. L. O. Taillon, sera, dit-on, nommé maître de poste de Montréal, succédant à M. Harwood. M. Taillon est un conservateur des vieux jours. Il fit partie du gouvernement Tupper en 1896.

LA GUERRE TURCO-ITALIENNE

Un traité secret entre l'Italie et l'Angleterre. L'occupation du port de Tobruck.

Londres, 23. — Le député de Marins, l'ancien ministre italien, en politique étrangère, a déclaré que l'occupation de Tobruck qui est sans aucun doute, un des points les plus importants de la Méditerranée, par l'existence d'un traité secret, entre l'Angleterre et l'Italie.

UNE ATTAQUE DES TURCS PRES DE TRIPOLI

Berlin, 23. — Une dépêche spéciale au local Anzeiger, dit qu'un combat sanglant a eu lieu entre les Turcs et les Italiens, aux environs de Tripoli.

L'AVIATION A LA GUERRE

Tripoli, 23. — L'utilité de l'aviation en temps de guerre a été pour la première fois démontrée ce matin, à la suite d'une expédition faite dans la Tripolitaine intérieure par les aviateurs italiens Prazza et Moiza qui sont allés étudier les positions de l'ennemi.

UN COMBAT MERUETRIER

Tripoli, 23. — Le combat de Benghazi, vendredi, entre les Turcs et les Italiens, a été parait-il, des plus sauvages. Les musulmans se ruèrent sur le camp italien, avec fureur, mais, malgré tout leur courage, ils furent repoussés. Samedi matin, les troupes royalistes occupèrent la ville.

Dans le Monde Ouvrier

LA FERMETURE DE BONNE HEURE. L'association de la fermeture de bon heure a eu une assemblée hier au Monument National, M. J. B. E. Poirier président cette réunion. Ont pris la parole, M. L'Échevin C. H. Dandurand qui se déclare favorable au mouvement en faveur d'un troisième jour par semaine.

M. Charlemagne Rodier, qui, relevant une parole de M. Dandurand, regrette que l'argument qui ait le plus de chance de succès à l'Hôtel-de-Ville soit celui du nombre et non pas toujours celui des hommes et solides raisons. MM. Jos. Ainey, G. R. Brunet, et d'autres ont aussi parlé.

CONVOCAION

On demande des relieurs et filles de relieur, pour assister à une assemblée tenue à la Salle St-Joseph, coin Ste-Catherine et Ste-Elisabeth, lundi, le 23 octobre 1911, à 8 heures p. m.

CLUB ST-JEAN-BAPTISTE.

Le club ouvrier St-Jean-Baptiste aura ce soir une très importante assemblée, à laquelle tous les membres sont priés d'assister. Entre autres questions à l'étude on traitera du coût élevé de la vie, du trust du pain, etc.

AVIS IMPORTANT.

Les ouvriers des filatures Ste-Anne et Hochelaga sont invités à se rendre, ce soir, à la salle Tremblay, coin des rues Ste-Catherine et Moreau, où des chefs ouvriers offriront de les aider à se grouper sous l'ancien drapeau de la Fédération des ouvriers textiles du Canada.

OUVRIERS EN BUANDERIE.

L'Union locale No. 69, des travailleurs en buanderie, tiendra ce soir, à la salle St-Joseph, une assemblée à laquelle le secrétaire fera connaître le résultat du référendum pris récemment pour l'élection des officiers.

PRESENTS REÇUS.

Le comité des amusements du club de la Partie Nord, a reçu jusqu'à ce jour de beaux prix pour le jeu de la boule. Voici la liste des généreux donateurs.

MM. Albert Gingras, E. Brassard, J. E. Dubreuil, P. St-Denis, Joseph Ainey, E. Zanger, Geo. Gauthier, J. Fiset, A. Du-

A travers la Ville

LE CRANF FRACASSE PAR UNE PIERRE

James Spencer, un Anglais, 26 ans, a été tué, samedi, en travaillant dans une maison en construction, à la Pointe St-Charles. Une pierre en tombant de haut lui a fracassé le crâne. La mort a été instantanée. Le corps a été transporté à la Morgue.

UNE PLUIE DE BEIQUES

En travaillant à la démolition d'une vieille bâtisse, rue Saint-Dominique près Sherbrooke, samedi, six ouvriers ont été blessés par des briques qui se détachèrent et se mirent à tomber sur eux comme la pluie. Trois des blessés furent obligés d'aller se faire panser à l'Hôpital Général.

ATTACHE PAR DES DETROUSSEURS

M. Patrick Marin, domicilié rue Cathédrale, a raconté à la police, hier, qu'il a été attaqué par des détresseurs, samedi soir, au coin des rues Cathédrale et St-Antoine.

JEU DANGEREUX

En jouant sur la rue Atwater, samedi, un gamin âgé de 13 ans, du nom d'Alphonse Legault, a failli se faire électrocuter. Il monta dans un poteau de la M. L. H. & P. pendant que ses petits camarades lui lançaient des cailloux. A un moment donné, en voulant éviter une pierre qui allait l'atteindre, le gamin saisit un fil électrique. Il se brûla la main, le visage et la jambe, et tomba d'une hauteur de vingt pieds sur le sol. On le ramassa sans vie et on le fit conduire à l'hôpital Western. Là il reprit bientôt ses sens et l'on constata que son état n'offrait aucun danger. Le petit blessé habite chez ses parents au No 49 avenue Pacifique.

VOLEUR DE JOURNAUX PUNI

Un garçonnet âgé de 14 ans, du nom de Louis Rosenberg, a été condamné, samedi, à trois ans de détention à l'école de réforme pour avoir volé des journaux aux portes. Rosenberg avait déjà été amené devant le tribunal pour avoir volé des journaux et il avait bénéficié d'une sentence sursis. Cette fois, le tribunal, présidé par M. Lanctôt, a sévi.

COURRIERS DE LA SEMAINE

Les courriers pour l'Angleterre et l'Europe partiront comme suit, cette semaine: Lundi, à 7 heures 30 du matin, Kaiser Wilhelm der Grosse; à 6 heures du soir, même paquebot, courrier supplémentaire.

L'HON. M. FISHER

Ottawa, 23. — La nouvelle que M. Fisher désire rentrer à la Chambre n'est pas prise au sérieux ici. L'ancien ministre de l'Agriculture, peu de temps après les élections, s'est montré aussi content du repos forcé que M. Baker lui a procuré.

LA MAISON JULIEN THERRIEN

941 RUE DE MONTIGNY EST. Parmi nos maisons canadiennes françaises s'occupant du commerce, de bois de construction, en gros et en détail, une des plus considérables et des mieux cotées est celle de M. Julien Therrien.

Le prix du beurre

Résultat de la vente de beurre du 20 octobre au Board of Trade par M. Aug. Trudel, gérant de la Société Coopérative des Fromagers de Québec.

Premier Euchre

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est demain soir, mardi 24 octobre à 8.30 heures, précises qu'aura lieu un grand euchre concert dans la salle de l'école St-Jacques, coin St-Denis et St-Catherine.

Le prix du fromage

Rapport de la vente de fromage du 19 octobre 1911 au Board of Trade, par Aug. Trudel, gérant de la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est utilisé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Offre Spéciale DE QUELQUES GRAM-O-PHONES PREMIERE CLASSE. 2 GRAM-O-PHONES (avec 6 chassons) \$18.00 chacun. 4 GRAM-O-PHONES (avec 12 chassons) \$25.00 chacun. 4 GRAM-O-PHONES (avec 12 chassons) \$36.00 chacun. 1 GRAM-O-PHONE (neuf) valait \$40.00, maintenant \$30.00. 1 GRAM-O-PHONE (neuf) valait \$50.00, maintenant \$40.00. Venez de bonne heure et faites votre choix car le nombre est limité. Berliner Gram-O-Phone CO., LIMITED. 488 rue Sainte-Catherine Est. PRES DE LA RUE ST-ANDRE.

LA REVOLUTION EN CHINE

Les obs des canons impériaux sont en bois. Le gouvernement est très alarmé de la situation.

Shanghai, 23. — Les rebelles ou plutôt, les Constitutionnels, comme on les appelle déjà, continuent leurs progrès. Les villes de Chang-Sha, dans le Hu-Nan, et I-Chang, dans le Hu-Poh, sont maintenant entre leurs mains.

La flotte en détresse. Pékin, 23. — Le commandant de la flotte a envoyé hier le télégramme suivant, au ministre de la marine: "La flotte est sans charbon et sans riz. Ma propre canonnière n'a plus de riz ni d'huile et nous attendons la mort. Nous ne pouvons qu'en appeler au Trône pour que l'on envoie immédiatement le ministre de la guerre, Yin-Chang, avec de l'artillerie, et des vivres."

LES PLANS DE LA CAMPAGNE. Pékin, 23. — Le général Yin-Chang, ministre de la guerre et commandant des troupes, a complété la mobilisation de ces 20,000 hommes, mais on ne croit pas qu'il se porte maintenant au devant des révolutionnaires. Les provinces du Hu-Nan et du Hu-Poh, sont séparées par des montagnes et la seule route qui les traverse en chemin de fer est au pouvoir des rebelles qui y ont posé de nombreux canons. On croit qu'ils ont coupé la retraite à un corps de 3,000 Impériaux qui auraient fui après la bataille de Hankow.

LES IMPERIAUX EN MAUVAISE POSTURE. Pékin, 23. — Les troupes Impériales ont subi de lourdes pertes à Kiang Shi et on assure qu'elles sont à peu près sans fournitures médicales et même sans médecins.

Les missionnaires du Hu-Nan expédient le plus rapidement possible les femmes et les enfants à Pékin.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

Les commissaires ne sont pas opposés à la fusion en principe mais ils ne veulent pas des conditions auxquelles ON LA DEMANDE.

Les commissaires recommandent au Conseil de s'opposer à la fusion des deux compagnies qui doivent former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal aux conditions proposées, parce que, disent-ils, ces conditions ne peuvent être bénéficiaires à la ville de Montréal.

PETITES ANNONCES

ACCORDEUR DE PIANO. DIONNE, M., autrefois de Nazareth, maintenant au No 163 r. Amherst, Montréal. Tél. Est 5442. CHARENTIERS. On demande 20 charentiers pour la Bishop Construction. S'adresser à la première maison passée le pont du Grand-Nord, rue Notre-Dame, à Ville-Marie. CUISINIÈRE ET SERVANTE. On demande une cuisinière ainsi qu'une servante générale. Pas d'enfants, pas de lavage ni de repassage. Bons gages payés aux personnes compétentes. S'adresser à E. Gohier, 714 St-Jacques, ou à Saint-Laurent, Québec.

EMPLOI DEMANDE. Un homme sobre possédant de bonnes références demande place comme gardien ou autre emploi. S'adresser à M. Lacombe, 895 Drolet. GARDIEN. Un homme sobre, possédant les meilleures recommandations, demande place de gardien. Ecrire à Casier 22, le "Devoir".

JEUNE HOMME DE BUREAU. demandé, âgé de 16 à 18 ans, connaissant la sténographie et la clavographie et ayant un peu d'expérience dans l'usage de bureau. S'adresser entre 5 et 6 heures p.m., chambre 46, 35 Saint-François-Xavier.

POPESEUR DE VIOLON. Professeur de violon, J. J. Goulet, prof., 94 Mansfield, près Sainte-Catherine, Tél. Juv. 3633. 233-26.

A LOUER. Rue Marquette, 541 à 563, près Laurier. Douze logements neufs, b'n fin, imités, 5 appartements, bain, plomberie moderne, fixures à gaz et électriques. Loyer \$10.00 par mois. S'adresser sur les lieux ou à Alfred Pion, 338 Marquette, Tél. St-Louis 285.

EMPRUNT. Une communauté religieuse désire emprunter, vers le 1er avril 1912, pour œuvre de bienfaisance, la somme de \$40,000. S'adresser par lettre à Casier 22, le "Devoir".

CHAMBRE A LOUER. Chambre et salon double, dans famille n° 6, téléph. et lumière. Usage de la chambre de bain, sur le même étage. S'adresser à 1434 rue Barré.

LOGEMENTS A LOUER. Plusieurs logements à louer dans le centre de la ville, de 5 à \$22; magasin coin Saint-Norbert et Cadieux, ménage à vendre. S'adresser au propriétaire, 56 Saint-Norbert. Est 1508. 235-26.

A VENDRE OU A ECHANGER. Au Saull-au-Récollet, sur le bord de la rivière, à quelques minutes des tramways, propriété comprenant une bonne maison de pierre et dépendances, 55 lots formant 8 arpents de terre. S'adresser 363 Rivard.

A VENDRE. Machines à coudre Raymond, dans les types les plus nouveaux. Recommandables pour la fin du mécanisme et la rapidité de la machine. Garantie de dix ans par la Compagnie, 641 Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE. Une propriété située Boulevard St-Laurent, entre Laurier et Fairmont, 6 lots dont 2 magasins, rapportant 11 pour cent, dans la meilleure localité de St-Louis. C'est un très bon placement. S'adresser A. D. Dupont, 1970 St-Laurent.

A VENDRE. Gazeliers, électroliers, une branche de 50c, deux branches \$1.49 à \$3.49; 3 branches, \$2.49 à \$4.49. Appareils à gaz, 35c complet, appareils renversés, 40c. Un grand choix de globes, J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard, St-Louis 1049.

MEUBLES. Amherst Furniture Co. Grand magasin de meubles, poêles, tapis, prélatés, etc., situé au No 1334 rue Amherst, est prêt à vous vendre ce dont vous avez besoin, à bon marché, com'ant, ou à conditions faciles. A. Paré, gérant. Cette annonce rapportée au magasin vaut 10 cents dans la piastre.

PIANO A VENDRE. Piano droit, 7 octaves, joli son vendra \$50.00. Gros piano droit, même son, à côté \$40.00, vendra \$175. S'adresser M. Dionne, 163 Amherst. Tél. Est. 5442.

PORCS A VENDRE. Jeunes porcs reproducteurs, de race Chester White âgés de 7 et 10 mois. Prix et conditions faciles. S'adresser à Paul Sylvestre, Clairvaux, Co. Bagot, Qué.

PROPRIETE A VENDRE. rapportant \$100.00 par mois de loyer. Prix: \$10,000. S'adresser J. P. Thériaux, 1810 Sainte-Catherine Est.

PROPRIETES. AVEZ-VOUS des propriétés à vendre ou à acheter. Avez-vous des terrains à vendre ou à acheter. La place la plus sûre Rod. Langlois, 54 Notre-Dame Est, chambre 58 et 59.

ARGENT A PRETER. Nous réglerons toutes vos dettes, vous transigerons seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle seulement. Demers et Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques.

POELE EN ACIER. Assortiment complet de poêles en acier, fournaises — Moffatt — ainsi que poêles à gaz, ustensiles de cuisine, peintures, huiles, vernis, vitres, etc. Poêles échangés et réparés avec soin. M. H. Boucher, 1490 Boulevard Saint-Laurent. Tél. St-Louis 1814.

CHEVAUX TONDUS. Allez faire clipper vos chevaux à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 rue Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306.

CHEVAUX TONDUS. Chevaux tondus. Faites clipper vos chevaux à l'électricité, chez Lamothé, 62 rue St-Paul, en arrière. Avez deux machines, les clients n'attendent jamais, 20 ans d'expérience. Tél. Main, 2101.

A VENDRE. Terre à quinze arpents de l'église de St-Jérôme comté de Terrebonne; cent-cinquante arpents en superficie, maison d'habitation et dépendance, y compris tous les instruments d'agriculture. Le propriétaire ne peut y garder facilement vingt-cinq à trente vaches. Le tout en ordre parfait, bonne terre, avantages exceptionnels pour personne désireuse de faire de la culture sérieuse. S'adresser à l'honorable Jean Prévost ou à Monsieur Emile Planté, St-Jérôme.

REPARATIONS. Réparations de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00; plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell. Est 2075.

AVOCATS. BOURBONNIERE, F.-J., C.B., avocat, 76 rue St-Gabriel. Tél. Bell Main 2679. LAMOTHE & TESSIER, avocats, édifice Banque de Québec, 111, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothé, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. LANE, J.A., Avocat, C.B., 97 rue Saint-Pierre, Québec, Téléphone 382.

MEUNIER, L.-G., AVOCAT, 80 Saint-Gabriel, en face du Champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821.

NOTAIRES. BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 30 St-Jacques, Tél. Main 1530. Résidence, 240 Visitation, Argenteo. Prêt sur hypothèque à bonne condition, et achats de créances. GIROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles, 48 St-Gabriel. Tél. Main 2755. Résidence 405 Duluth. Est. Tél. St-Louis 3585. Argenteo à prêt. Règlement de successions à 100.

LEMIRE, JOSEPH-E., L.L.L., Notaire Public, de Light-Hill et Light-Hall, 303 Edifice Banque de Québec, Tél. Main 631. Bureau du soir, 194 Versailles, Tél. Bell Op. Town 1671. Prêts sur hypothèques, règlement et administration de successions.

DENTISTES. GENDREAU & GENDREAU, Chirugiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Tél. Bell Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau Dr Conrad Gendreau.

ROUSSEL EMERY, A., chirurgien-dentiste, 502 St-Catherine Est, Montréal. Tél. Est. 2971.

CARTES D'AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN. Ingénieur Conseil. Bâtisse Liverpool London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

ACHILLE DAVID. Entrepreneur électricien, 250 Rue Saint-Paul, Tél. Bell Main, 929. Résidence: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD. Expert-comptable et auditeur. Systématisé-consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45, 46, 47 — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMPTABLE ET AUDITEUR. Berthelme, J. A., 455a Avenue Fulum, Téléphone Bell Est, 857, organise système de tous des livres et fait comptabilité et audition à l'heure.

DOMINION COAL CO. LIMITED

Mineurs et Expéditeurs. CHARBON DOMINION NOUVEAU. Criblé, brut (run mine), mélangé (slack). Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENDE. 112 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 401.

ANTIKOR-LAURENCE. CURE RADICALE DES CORPS SURE, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT. A. J. LAURENCE, MONTREAL.

J. B. PAUZE & CIE

Entrepreneurs Généraux. BUREAUX. 70 Rue St-Jacques. Tél. Main 735.

Ce journal est imprimé au No 71a rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

# A LA MEMOIRE DU HEROS DE MONTCALM

## Discours des délégués français, MM. Bouzanquet et Bourquet, à la fête de nuit de samedi soir, à Québec

(Spécial au "Devoir")

Québec, 23. — Le feu d'artifice à l'occasion de l'inauguration du Monument Montcalm, précédemment remis à l'ordre du jour, a été cause de la mauvaise température, a enfin été lancé samedi soir. Cinq à six mille personnes étaient massées sur la Place Montcalm, autour du monument récemment inauguré, pour assister à cette fête de joie et entendre les discours qui avaient été annoncés. Le feu d'artifice a obtenu un franc succès.

La fête commença vers huit heures, après l'arrivée de deux délégués français, MM. Bouzanquet et Bourquet, qui étaient accompagnés de sir L. A. Jetté, de M. Reynaud, consul général de France au Canada, et M. Georges Belleville. La foule se massa autour de l'estrade qui avait été dévolue pour le dévoilement du monument et les deux délégués français adressèrent la parole avant la fin du feu d'artifice.

Voici les deux discours prononcés par les délégués français.

### M. BOUZANQUET

Le député du Gard, parla le premier et s'exprima ainsi:

"Quelques jours avant notre départ pour le Canada, dans le silence recueilli d'une foule attristée, je suivais à Toulon, le funèbre cortège qui accompagnait à leur dernière demeure les 200 marins morts dans la catastrophe de "La Liberté". Tandis que les cercueils défilaient, couverts d'étouffes tricolores et de fleurs, que les soldats s'immobilisaient respectueusement que les tambours battaient une marche lugubre et que les drapeaux de France saluaient très bas la dépouille des martyrs, je murmurais cette admirable strophe d'un grand poète français:

"Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie  
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.  
Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau,  
Toute gloire après d'eux tombe et passe.  
Et comme ferait une mère,  
La voix d'un peuple entier se berce en leur tombeau."

Et ces vers chantent encore en ma mémoire aujourd'hui en songeant que nous sommes venus d'un-delà de l'océan pour honorer et glorifier le marquis de Montcalm, mort pieusement pour la patrie en l'an 1759.

Le culte des morts est une des traditions les plus lointaines de l'humanité, mais ceux qui librement donnent leur vie pour le bien de la collectivité, tribu, cité ou état sont sur des hommages publics les plus grandioses. Le devoir de reconnaissance de la nation ne peut se traduire alors que par l'érection d'un monument commémoratif destiné à durer pendant des siècles et à perpétuer à jamais les actions d'éclat des héros vénéralés.

Cependant, (et pourquoi faut-il le constater?) ce sentiment de respect, ces remarques d'admiration dues à un mort glorieux, trop souvent, par une injustice inexplicable, les peuples les prodigent sans raison à des talents obscurs, à des soldats plus heureux qu'habiles, à des conquérants plus illustres que grands, tandis que les vaincus qui se firent la loi du sacrifice, ceux dont le dévouement fut le plus pur et le plus beau, ceux qui furent les plus dignes d'être aimés, attendent vainement pendant des années et des siècles qu'on rende à leur mémoire cet hommage public, cette glorification solennelle qui, plus qu'aux autres cependant, leur est due.

Montcalm fut de ceux-là. Ses yeux, qui grands par le cœur et l'esprit, ont encore l'auréole du malheur immérité, de ceux, qui font sans espérance le don généreux de leur vie et de ceux qui n'ont d'autres récompense que l'ingratitude et l'oubli! Son histoire si simple et si belle est l'histoire d'un homme de devoir, d'un homme de volonté, d'un homme de dévouement à qui la fortune n'a jamais voulu sourire.

Fils d'une vieille race de soldats, il connaît de bonne heure la vie des champs et l'ivresse des batailles, gentilhomme, il a la bravoure élégante des vainqueurs de Fontenoy, mais il sait que cultiver avec amour les Belles-lettres et les Arts, qui, nourri de Corneille et de Plutarque, semble être encore un chevalier du moyen-âge par la loyauté, l'énergie, la pureté de sentiments et la délicatesse de pensée, ce n'est pas à l'histoire d'un homme de devoir, d'un homme de volonté, d'un homme de dévouement à qui la fortune n'a jamais voulu sourire.

Guervoyant dès l'âge de 14 ans, il a bataillé à Bohème pendant la guerre de succession d'Autriche puis passant en Italie, il a reçu cinq coups de sabre à Piasance, l'année suivante d'autres blessures à l'assaut du Col d'Auvernis. Cependant le colonel d'Autriche-Infanterie-est complètement inconnu quand le ministre d'Argenson lui accorde enfin le commandement des troupes françaises au Canada. Ce n'est pas à vous, messieurs, qu'il faut raconter les prouesses de Montcalm sur la terre d'Amérique et cela du reste fut fait ces jours derniers avec la plus belle éloquence. Vous savez avec quelle ardeur il mena la bataille tant que l'espoir du triomphe soutint son courage et sa pensée.

Vous connaissez le nom de ses victimes, la suite merveilleuse de ses exploits et vous connaissez sa lutte désespérée lorsque sans soldats, sans pain, sans munition, il n'eut plus à défendre que le rocher de Québec. Au général qui suppliait son roi de lui envoyer de la poudre et des soldats pour défendre la terre qu'il voulait conserver à la France, le maréchal de Belle-Isle répliqua simplement: "J'ai répondu de vous au roi et je suis bien assuré que vous ne m'éméventez pas."

Alors désespéré, livré par la France au martyre, Montcalm écrivit: "J'ose vous répondre de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou à mourir."

Et Montcalm ne pouvant vaincre sut mourir!

leurs membres, les hommes les plus éminents dans les domaines de la science et de la pensée, en fut l'éclatante démonstration.

Dans tout comité, je puis le dire sans le moindre orgueil, et aussi sans fausse modestie quelques hommes seulement travaillent. C'est ainsi que leur dévouement serait vain, s'ils ne se sentaient soutenus non seulement par la grandeur de l'œuvre entreprise, mais aussi par la haute autorité morale de ceux qui les ont approuvés, en s'associant à eux. J'ai eu maintes occasions de dire les sentiments que nous réservons à ceux qui nous ont aidés et soutenus en France.

Permettez que j'exprime, en ce jour, la joie que j'ai ressentie quand j'ai compris que la date de l'inauguration de Québec, me permettait de venir, en même temps, en reconnaissance, témoigner la reconnaissance du comité de France, et ma gratitude toute personnelle.

Vous ne saurez m'en vouloir, j'en suis certain, si je ne respecte pas absolument les règles du protocole et si j'oublie l'ordre des cérémonies. Mais en matière de reconnaissance, comment se laisser guider autrement que par son cœur?

Ma première pensée, et cela ne surprend personne, devait donc aller à vous, monsieur le secrétaire général du comité canadien, à vous, cher monsieur Belleville, qui durant ces quelques années de labeur en vue de l'œuvre commune n'avez cessé de me soutenir, dont j'ai toujours senti vibrer le cœur ardent et généreux; dont toutes les lettres me rendaient chaque jour plus fier de l'œuvre entreprise, car par elles, j'éprouvais ce sentiment si reconfortant, en terre canadienne, de devenir sujets anglais et mettant leur honneur à être des sujets loyaux et fidèles, pouvaient quand même aimer la France comme s'ils étaient français.

Ma pensée devait aller ensuite à vous, cher général Jetté, à M. Chapman avec qui, après M. Belleville, j'ai correspondu le plus souvent. Pourrais-je jamais oublier la franchise de vos conseils, l'affectueuse sympathie que vous avez bien voulu toujours me témoigner.

Assistés après, je ne puis manquer de songer aux Canadiens qui, par leur extrême honneur de recevoir chez moi, à Vauvert, M. le sénateur Dandurand, M. de Celles, M. Thomas Côté, qui ne craignent aucune fatigue pour venir assister à la cérémonie du dévoilement de la statue à Vesve-Candiac. Différents par l'âge et par le caractère, M. le sénateur Dandurand, homme politique aguerri à la noble et virile éloquence; M. de Celles savant si doux, si fin si spirituel; M. Thomas Côté, homme d'affaires avisé et enjoué à la fois, eurent le don de charmer tous ceux qui eurent le bonheur de les entendre et de les approcher. C'est qu'ils représentent à eux trois les qualités essentielles du génie français: la vaillance, l'esprit et la franchise gaieté!

Et je tiens à m'incliner maintenant, respectueux et reconnaissant, devant messieurs les membres du comité canadien, depuis son éminent président, sir L. A. Jetté, et devant tous ceux, quel que puisse être leur rang ou leur situation, qui à un titre quelconque ont apporté leur concours à l'œuvre qui nous rassemble aujourd'hui. Quelques-uns me sont connus, soit pour avoir été présentés à eux au cours de leurs voyages en France, soit pour avoir entretenu avec eux une correspondance si agréable et si instructive, soit pour avoir été, en fin, pour avoir été mêlé à eux lors de ce touchant et inoubliable banquet d'hier soir. D'autres me sont inconnus, mais j'ai plaisir à les représenter à l'image des convives d'hier, ou de MM. Dandurand, de Celles et Côté, et cela me suffit pour m'être eux avec ma gratitude, mon estime, mon affection.

Sur le pont du paquebot qui m'amène en Amérique, bercé par le bruit du vent et des vagues, j'avais plaisir à m'isoler parfois des passagers environnants et à leur yeux me croirais plus tôt encore rendu parmi vous, je me remémorais les vers de vos poètes nationaux.

C'était d'abord Fréchet qui me faisait entrevoir:

"Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,  
Où répandant ses biens, la nature féconde  
A ses vastes forêts, mêle ses laçs géants,  
Et combien était doux pour moi, le souvenir évoqué par le poète:

Sur ces bords enchantez, notre mère la France  
A laissé de sa gloire un immortal écho,  
Précipitant ses flots vers l'océan immense,  
Le noble Saint-Laurent redit encore son nom.

Puis, sans doute, involontairement hanté par les événements qui tiennent l'Europe en veuil, "France" la splendeur poétique de Chapman, se présentait à mon esprit, et j'entendais le grand poète s'écrier dans une superbe envolée:

Que dis-je encore? si Dieu voulait que  
Dont nul fardeau n'a su courber la grande  
Épaulé, que géant  
Expirât sous les coups d'un brutal conquérant,  
On la verrait, après trois jours, briser sa tombe  
Et venir, en planant, comme aiglon ou colombe,  
Reprendre sa carrière aux bords du Saint-Laurent.

Ah! oui! c'était bien dans une nouvelle France que j'allais avoir pu me retrouver. Je le savais par ces vers qui revenaient à ma mémoire, par tant d'autres exprimant le même amour de la patrie et par les discours qui ont prononcés des Canadiens-français en Amérique, en Angleterre ou en France, et que j'ai pu lire, grâce aux soins de M. Belleville qui la recueillit; je le savais mieux encore, par l'impression très vive que j'en avais ressentie personnellement, à la fréquentation de beaucoup de nos compatriotes. Et c'est pourquoi je m'en voudrais à ceux que je viens de remercier m'en voudrais aux mêmes, si je réservais à eux seuls le salut éternel que j'apporte.

C'est du plus profond de mon cœur, à vous tous que je l'adresse à vous vaillants successeurs des Cartier, des Champlain, des Montcalm, des Lévis, des Papineau à vous qui avez su servir notre race en Amérique, à vous, courageux Canadiens, enfants de cette France qui parut vous oublier un moment et dont aujourd'hui vous forcez l'admiration!

Dans les quelques mots que j'eus l'honneur de prononcer à l'inauguration de Vesve-Candiac, je rappellais cette grande pensée: "Qu'un pays n'a de valeur que par l'orgueil qu'il sait inspirer à ses enfants". Or cet orgueil où ses enfants peuvent-ils

(Suite à la dernière page)

# QUE LE PEUPE DECIDE LA QUESTION DE LA MARINE

(Suite de la dernière page)

vaît être dénoncé en 1911 sous l'administration Laurier."

### LES QUESTIONS DE RACE

"Dans les questions de races et de religions nous restons aujourd'hui ce que nous étions hier, ce que nous étions il y a dix ans, ce que j'espère que nous serons toujours. Jamais — et nous sommes les seuls qui puissions le dire — nous n'avons fait appel aux sentiments de races, sauf quand, comme dans la question des écoles de l'Ouest, on violait les droits garantis par un contrat sacré, par la parole du souverain et par le droit naturel. Ces droits nous les avons revendiqués alors comme demain nous revendiquerons la moindre parcelle des droits de la minorité anglaise et protestante de la province de Québec, s'ils étaient menacés, car si le Canada doit vivre et devenir un grand pays, ce sera à la condition que sa politique soit basée sur le principe même de la constitution à savoir l'égalité des deux races qui l'habitent et l'application du principe de charité chrétienne aux quels les catholiques et les protestants devraient se rallier et qui doivent nous unir."

M. Rainville termine son discours en remerciant l'auditoire en son nom et en celui de Madame Rainville que M. le Président avait si gracieusement associée au triomphe de son mari. Il fut salué par d'enthousiastes applaudissements.

### M. HENRI BOURASSA

Une longue ovation salue l'apparition de M. Bourassa. L'habitude des discours de triomphe chez des discours de combat. J'ai cependant accepté avec plaisir l'invitation qui m'a été faite et cela pour plusieurs raisons: la première c'est que j'étais heureux de venir fêter la belle victoire d'un des jeunes qui a été des premiers à nous apporter son concours au début de la lutte que nous avons entreprise contre l'esprit de parti et pour la purification de notre politique; la seconde c'est que cette invitation me venait d'un vieil ami, notre président, M. Ducharme, qui fut lui aussi un des premiers parmi les conservateurs à se rallier à nos idées et à combiner les efforts de sa saine et sage religion du parti qui divisait la province de Québec en deux camps d'adversaires irréductibles. Je tiens à dire, peut-être pour la première fois, qu'en bien des moments où j'étais tenté d'abandonner la lutte les encouragements de M. Ducharme ont été d'un grand prix; la troisième raison c'est que j'étais heureux de rassurer les organes de l'ex-ministère que, me dit-on, s'inquiétaient beaucoup de ma personne depuis quelque temps. Il y a longtemps que j'ai renoncé à satisfaire les goûts de quelques-uns de nos amis, grand intérêt que me portent les gens du "Canada"; quand je combats en public ils dénoncent mon manque de patriotisme et de respect aux idées, grands et petits de la bande ex-ministérielle, nous décernent les qualifications de faux, d'hygiéniques, et d'une foule d'autres mots à l'usage des gens modérés qui craignent les excès de langage. Quand la lutte est finie et que je sens le besoin d'aller dans les montagnes du Nord me désinfecter de l'obligation de lire, ces messieurs s'inquiètent de ma personne encore plus que lorsque je suis présent.

"Eh bien! je suis revenu, la "crise" est passée et chose curieuse, cette crise ne m'a laissé exactement en face du nouveau gouvernement ce que j'étais en face de l'ancien. Nous allons rester devant le gouvernement conservateur de M. Borden, mes amis et moi, en hommes, comme nous l'avons fait pour l'autre gouvernement, attendant que nous lui laissions combiner par les principes de justice et d'honnêteté par l'intérêt public."

### LE NOUVEAU MINISTÈRE

"J'ai entendu dire que dans les journaux libéraux qui dénoncent l'esprit dangereux du nationalisme, les journaux de l'opposition, les journaux libéraux s'opposent à l'adoption de la loi de la milice, que M. Borden pour avoir confié des portefeuilles à certains hommes qui ont prononcé quelques discours anti-libéraux ou anti-français à certaines époques de leur carrière. Et chose étrange, c'est que M. Borden, sacrifiant les droits des Canadiens-français parce qu'il a confié le ministère de la milice au colonel Sam Hughes et à moi, comme ce bon vieux Dr Sproule orateur de la Chambre. Je suis surpris à la pensée que je trouve la matière de mon discours quand je me rappelle que chaque fois qu'un vote ministériel a été donné pour combattre nos droits, MM. Sam Hughes et Sproule ont voté avec le gouvernement. Les gens du "Canada" devraient être heureux au contraire de voir des ministres d'opposition placés à la tête des affaires du pays. L'an dernier même, le colonel Sam Hughes était délégué à Londres par le gouvernement Laurier pour conclure un traité avec la Grande Bretagne; les gens du "Canada" devraient donc être satisfaits de voir devenir ministre de la milice. Quant à moi j'avoue que la distribution des portefeuilles m'importe peu. Je me reporte par la pensée aux premiers temps du régime libéral. En 1897, je passais pour un député sacré, mais ce n'est pas moi qui m'étais pas joint à certaines petites juntes formées pour imposer au premier ministre la nomination de tel ou tel ministre. C'est probablement pour cela que j'ai toujours passé pour un politicien peu pratique. J'ai commencé à me séparer de mon parti, non pas le jour où le partage des portefeuilles se faisait pas selon le goût de chaque clan, mais le jour où je me suis aperçu que pour garder le pouvoir il commençait à faillir à l'honneur et manquant à ses principes et à ses engagements."

### UNE ADMINISTRATION HONNÊTE

"Mes sentiments restent toujours les mêmes. Et je profite de cette circonstance pour dire que ce que notre groupe, qui n'est pas un parti et qui je l'espère n'en sera jamais un, attend de M. Borden, et de n'importe quel homme qui gouvernera le pays, c'est d'abord au point de vue de l'administration, de servir notre race en Amérique, à vous, courageux Canadiens, enfants de cette France qui parut vous oublier un moment et dont aujourd'hui vous forcez l'admiration!

### M. PAUL-EMILE LAMARCHE

Après avoir déclaré qu'il ne ferait pas de discours, M. Lamarche se dit heureux de venir célébrer le passage à pied sec, par son ami Rainville, de la mer rouge du Comté de Chamby-Verchères.

"M. Bourassa, dit-il, vous a défini la doctrine nationale et jamais personne ne l'a exprimée plus éloquemment qu'il vient de le faire. Et c'est de la doctrine que nous, les conservateurs de l'ancienne école des Cartier et des MacDonald, nous pouvons la défendre sans sacrifier aucun des principes de notre parti.

"Le gouvernement Laurier vient de tomber parce qu'une partie de sa politique était faite à Londres et l'autre à Washington. J'espère que le nouveau gouvernement comprendra la le-

### M. J. ARCHAMBAULT

"Au lendemain de la grande victoire du 21 septembre, passant rue Saint-Jacques, je rencontrai partout des amis souriants et l'un d'eux vint à moi en disant: "Connais-tu le pays où la brise est légère et le parfum plus doux?" Je lui répondis: "Oui, je connais ce pays où ce matin la brise doit être plus légère et le parfum plus doux, parce que l'atmosphère y est remplie d'un parfum de liberté que l'on n'y respirait plus depuis 50 ans — et c'est le beau comté de Chamby-Verchères."

Après ce spirituel exorde, M. Archambault rappelle le souvenir des lut-

# 1912 Pierce Arrow

Nous avons été nommés seuls agents dans la Province de Québec, de la Pierce Arrow Motor Car Co, fabricants des célèbres

## Voitures Automobiles

### "Pierce Arrow"

3 grandeurs de chassis, toutes à six cylindres, 36, 48 et 66 chevaux - vapeur. Le corps de la voiture est de 16 variétés différentes.

## The Motor Import Co. of Canada Limited

Entrepôts: EDIFICE DU FORUM, rues Ste-Catherine et Atwater  
TEL. UP 2600  
Raccordement Privé. Aussi HUDSON 33 à moteur mû automatiquement.

## FAITES NETTOYER VOS FENÊTRES PAR LA New York Window Cleaning Co.

Bon service garanti. Hommes expérimentés. Prompte attention  
Ecrivez, TELEPHONEZ ou VENEZ  
Tel. Main 1203. 40 RUE DES JURES.

## Les "Billets du Soir"

par ALBERT LOZEAU

Un joli volume de cent-vingt pages.  
PRIX:—Vingt-cinq sous l'exemplaire.  
En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de LE DEVOIR, 71 a rue Saint-Jacques.

## FATAL ACCIDENT DE CHASSE

M. B. G. McNabb, de Montréal, reçoit la décharge de son fusil en pleine poitrine, aux Iles de Sorel

Un bien triste accident s'est produit samedi après-midi, sur le lac St-Pierre. Au cours d'une excursion de chasse, M. B. G. McNabb, gérant du département des affaires nouvelles à la Montreal Light, Heat and Power Co., a trouvé la mort dans les circonstances suivantes:

Il était en chaloupe avec quelques compagnons, lorsqu'il vit passer au-dessus de lui une mouette. A ce moment, M. McNabb était assis à l'arrière de la chaloupe, son fusil étant au fond de l'embarcation. Saissant l'arme par le bord de la chaloupe. Le coup partit et M. McNabb reçut la décharge en pleine poitrine.

"Dieu me bénisse!" s'écria-t-il. Et il tomba mort.  
Au moment de l'accident, M. McNabb était en compagnie de M. Fred Bouillon, et de quatre autres: Nap. Latraverse, Jas. Cantara, Charles Pane et Elzéar Cantara. Ils quittèrent Montréal jeudi après-midi, arrivant jeudi soir à la maison de club de Paul Cantara. Ils avaient quatre chaloupes à leur disposition et un yacht à gazoline pour les remorquer. C'est vers 3 h. 30 samedi après-midi, que l'accident se produisit, juste au moment où les chasseurs revenaient vers la maison du club.

"J'étais dans le yacht," dit M. Bouillon "et nos quatre chaloupes étaient attachées à la queue l'une en arrière de l'autre. M. McNabb, qui se trouvait dans l'une d'elles, attira un moment mon attention sur le passage d'une mouette. Il se précipita en même temps sur son fusil qu'il saisit par le bout du canon. Le coup partit et mon ami tomba. Je me précipitai à son secours, enjambant les canots l'un après l'autre. Lorsque j'arrivai auprès de M. McNabb, je le trouvai mort."

Le parti de chasse s'est aussitôt mis en marche pour revenir à Montréal. Lorsqu'il passa à Sorel avec le corps du malheureux M. McNabb, le Dr Latraverse, coroner, fit l'enquête et un verdict de mort accidentelle fut rendu.  
Le défunt était âgé de 29 ans. M. McNabb naquit à Battle Creek, Michigan. Il vint s'établir à Montréal il y a deux ans.  
Il laisse une femme et un petit garçon de quatre ans.

### M. JOS B. DE BOUCHEVILLE

M. de Boucheville fait remarquer que le comté de Chamby Verchères a produit les deux plus grands hommes d'état dont s'orgueille: la race canadienne-française: Lafontaine et Cartier. Il est assuré que M. Rainville continuera fermement la noble tradition de ces deux grands patriotes et ce sera, termine-t-il, l'honneur du comté que de l'avoir choisi pour son représentant.

### M. TAÛCREDE MARSIL

Avant de présenter M. Marsil, M. Ducharme invite les électeurs à assister à une réunion d'organisation de clubs qui se tiendra mardi prochain. M. Marsil, dans une brillante improvisation, rappelle la lutte qu'il fit dans le comté de Chamby et déclare que s'il est tombé il ouvre la brèche par où est entré M. Rainville. Comme bien des défaites, sa défaite a été le prélude d'une victoire prochaine. M. Marsil parle aussi de sa lutte dans Bagot et déclare qu'avant peu il recommencera la bataille pour marcher cette fois vers un triomphe éclatant, car sa défaite n'est rien moins que définitive.

LA prudence la plus élémentaire conseille à chacun de faire un testament. Songez à la tranquillité et au bien-être de ceux que vous laissez après vous et nommez comme exécuteur testamentaire

La Société d'Administration Générale  
35 RUE SAINT-LAURENT, - MONTREAL  
Vous éviterez ainsi bien des ennuis et des frais à vos héritiers.

Jean Hudon, marchand tailleur, 29 rue Ste-Catherine Ouest.





